Cinquante-Unième Année. — N° 31. Le Numéro: 10 centimes. Samedi 6 Février 1892

ABONNEMENT

Saumur

Un an . . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne..... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 FÉVRIER

INFORMATIONS

ARRESTATION D'UN DÉPUTÉ

Encore une nouvelle arrestation arbitraire à Paris !

Après M. Lefèvre, sénateur, voilà maintenant M. Rousse, député, victime d'une inqualifiable agression de la part des agents de police.

La police nous garde des voleurs, mais qui gardera les députés et les sénateurs de la police ?

Voici comment M. Rousse a exposé les faits à un rédacteur du *Paris* :

« Avant-hier, sortant de la Renaissance avec ma femme, j'entrais au bureau des omnibus qui fait presque le coin du boulevard de Sébastopol et Saint-Martin et demandai deux numéros pour le boulevard Saint-Germain.

» Un tramway arriva, et, à l'appel des numéros 13 et 14, nous montâmes, ma femme et moi.

» Il paraît que lesdits numéros étaient pour une voiture Gare de l'Est-Montrouge et que nous étions montés dans une voiture allant de La Chapelle au square Monge. Le contrôleur m'en fit l'observation. Je répondis qu'on ne m'avait rien spécifié.

» Tout d'un coup, un individu se mit à protester violemment, puis s'éloigna de quelques pas.

» Aussitôt, sans que je me rendisse compte de ce qui arrivait, un brigadier de police pénétra dans le tramway, se rua sur moi sans un mot, et, m'empoignant, me jeta sur la plate-forme. Arrivé là, l'individu en civil me tira d'une brusque secousse. Je faillis rouler à terre.

» Me relevant, j'apostrophai cet homme qui, très arrogamment, me dit : « Je vous dirai qui » je suis ».

» Puis il grimpa sur le tramway. L'agent me tenait toujours.

» Soudain, on me saisit de l'autre côté. C'était l'homme en question qui, descendu du tramway, se ruait à son tour sur moi en hurlant :

— » Je suis officier de paix ! Vous m'avez insulté. Au poste !

» Et je fus traîné dans la rue de Nazareth.

» Enfin je pus regagner ma demeure après être allé au poste.

» Il est impossible que des abus de ce genre ne soient pas réprimés. Si le préfet de police ne m'accorde pas justice, je porterai la question à la tribune.

» Je suis curieux de savoir comment mes collègues apprécieront la conduite et les sentiments du sieur Meyer, à qui ils peuvent avoir affaire demain. Il faut savoir si en l'an XXI de la République nous sommes soumis, à Paris, à un régime d'arbitraire et de force, et si c'est là le cas qu'on fait de la liberté individuelle.

» Nous apprenons au dernier moment que l'officier de paix dont M. Rousse ne savait pas le nom est M. Bussigny, des brigades centrales »

Il serait temps de mettre un terme à cet état de choses.

La circulation des honnêtes gens deviendra bientôt impossible à Paris.

PAR FAVEUR SPÉCIALE

Le *Moniteur de la Légion d'honneur*, dans son dernier fascicule paru ce mois-ci, nous apprend que M. Carnot fils vient encore d'être autorisé à porter :

4° La croix de l'ordre de la Couronne (Italie).

5° L'ordre du Lion et du Soleil (Perse).

6° L'ordre de Saint-Stanislas (Russie).

Or, nous avons déjà annoncé en décembre dernier que M. Carnot, Lazare-Hippolyte-Sadi, lieutenant au 27e de ligne, fils du Président de la République, venait d'être autorisé à porter les décorations suivantes :

1° La croix de l'ordre de François-Joseph.

2° La croix de l'ordre de Léopold.

3° La croix de l'ordre de Danebrog (Danemark).

Donc, rien qu'en deux mois, ce jeune homme a reçu l'autorisation de porter six décorations d'ordres différents, sans compter toutes celles qu'il possédait antérieurement ! A moins que ce ne soit parce qu'il est le fils de son père, le sous-lieutenant Carnot doit posséder un rare mérite, pour que les cours étrangères le cribleut ainsi de distinctions honorifiques.

Il est d'ailleurs dans les usages qu'un Dauphin soit pourvu de sa petite brochette.

Mais celle de M. Carnot fils est si grosse qu'il nous revient que, embarrassé par ces nombreuses décorations, il est en instance pour obtenir le droit d'en porter une partie dans le dos, n'ayant plus de place sur la poitrine.

Nous ne doutons pas qu'une demande aussi naturelle ne lui soit immédiatement accordée, toujours par faveur spéciale.

UN SÉNATEUR RÉPUBLICAIN

Un fait curieux vient de se présenter en Corse.

M. Morelli, sénateur républicain de la Corse, a été rayé de la liste électorale de sa commune, comme failli, c'est-à-dire qu'il est privé de ses droits politiques !

Voilà donc un sénateur qui n'a même pas le droit de voter pour un conseiller municipal, et qui continue à représenter tranquillement tout un département.

Et qui sait combien il y en a dans le même cas !

LE GÉNÉRAL SCHMITZ

Voici, en résumé, les états de services du général Schmitz, qui vient de mourir à Paris :

Il était né à Neuilly-sur-Marne le 21 juillet 1820.

Ancien élève de Saint-Cyr puis de l'Ecole de l'état-major, M. Schmitz avait eu un avancement très rapide.

Sous-lieutenant en 1840, lieutenant en 1845, capitaine en 1847, chevalier de la Légion d'honneur en 1848 et officier de la Légion d'honneur en 1855, chef d'escadrons en 1855, il fut promu lieutenant-colonel le 10 juin 1859 et fut chargé de l'enviable mission d'apporter à l'impératrice régente les drapeaux enlevés à l'ennemi à Magenta.

L'année suivante, comme chef d'état-major du général Cousin-Montauban, plus tard duc de Palikao, il eut l'honneur de planter le drapeau français sur les retranchements de Tang-Hô qu'il avait reçu l'ordre d'enlever avec une compagnie du génie, deux compagnies du 2e bataillon de chasseurs à pied et des fusiliers marins.

Ce fait d'armes valut à M. Schmitz les épaulettes de colonel et sa 4e citation à l'ordre (15 août 1860); il avait été déjà cité trois fois en Afrique. Quelques jours plus tard (19 septembre 1860), le colonel Schmitz était de nouveau cité à l'ordre pour sa belle conduite au combat de Koal-Sun.

Fait commandeur de la Légion d'honneur l'année suivante, il fut élevé au grade de général de brigade le 10 août 1868 et, comme tel, remplit en 1870 les fonctions de chef d'état-major général du gouvernement de Paris.

Mis en disponibilité après le siège, il fut détaché au ministère de la guerre pendant quelques semaines, puis pourvu du commandement d'une brigade pendant le 2e siège de Paris.

En 1875, il fut nommé général de division,

---

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

I

Il avait écrit, autrefois, par hasard, un air étrange, mélancolique, puissant, où chaque note avait une plainte, et quelques-unes un baiser. Cet air s'adaptait à trois strophes banales : *tendres* rimant avec *cendres*, le reste à l'avenant. Mais, telle qu'elle était, naïve, populacière, la mélodie prenait un charme de sincérité pénétrante ; et quand, les yeux mi-clos, au milieu des grosses exclamations, des bruits de chopes, de la fumée épaisse, Jacques la chantait à ses amis de brasserie, on sentait, du coup, un silence traverser la salle. D'abord étouffée, un instant rauque, la voix montait plus mâle, scandait avec passion les paroles vulgaires, palpitait, s'élevait, retombait encore, et, jusqu'au dernier son, tressaillait dans les replis de la mélodie. Puis, une fois les trois couplets finis, toutes les mains se tendaient vers Jacques.

Oh ! cet air des *Lauriers !* Jacques l'avait trouvé, un soir d'automne, à la fin du crépuscule, comme il revenait de dire adieu à la première « amie ». Le bourdonnement de la gare lui harcelant les oreilles, une sourde angoisse, plutôt pesante qu'aiguë, lui serrant le cœur, Jacques s'en allait, la moiteur de l'étreinte aux mains, par les rues houleuses. Il la comprenait maintenant, l'amertume des départs, en automne, le soir, — de ces départs qui n'amèneront point de retour. Oh ! la sentir encore dans ses bras, toute palpitante ! Lui dire des choses folles et douces ! Savoir bien que ces choses mentent, mais les dire quand même, — parce que ce serait si bon si elles étaient vraies ! S'enfouir dans la vie, tous deux, comme dans un tombeau où, le reste mort, les lèvres seraient encore vivantes ! Oh ! ne plus la quitter jamais, et ne pas en aimer d'autres, et ne plus dire adieu, ni pleurer avant de trahir !

Tandis que les fillettes sortaient des magasins, que les lourds omnibus criaient en roulant dans la nuit, Jacques songeait à toutes ces choses. Alors, comme il se sentait triste, et plus effrayé encore que triste, dans cette solitude, dans cette peur de la vie, il lui monta aux oreilles, à la gorge, au cœur, un motif très rythmique, très saccadé, — quelque chose comme le coup d'archet d'un tzigane qui s'ennuie. Peu à peu, pas à pas, la mélodie prit corps ; elle devint violente, un peu triviale, belle ; il y avait là-dedans, confusément mêlés, le départ, le retour triste, les cahots de l'existence, la fragilité des serments, la cruauté de la femme, la douleur de l'homme, la terrible et lamentable beauté de l'amour. Il y avait autre chose encore, qui sanglotait, qui saignait, qui vous aurait pris aux entrailles : c'était l'épouvante du pressentiment, de la trahison certaine, de l'infaillible lâcheté. Tout cela formait une plainte plus précise à chaque minute, plus dure. Et Jacques s'en allait, à moitié consolé par cette mélodie, par cette cadence qui endormait l'angoisse ; il marchait, se berçant lui-même comme un petit enfant ; l'air montait plus net, plus sonore, — au point qu'arrivé dans une rue muette, Jacques se surprit à chanter tout haut l'étrange chanson : pour la première fois, sans s'en douter ni le vouloir, après tant d'opéras manqués et d'*oratorios* essoufflés, Jacques avait fait un chef-d'œuvre.

Rentré chez lui, dans la chambre maintenant déserte, il nota sa plainte. Et quand, la page publiée, vint le succès inattendu, Jacques, pour qui les trahisons étaient venues aussi, se reprit à songer, beaucoup trop souvent, au premier amour qui lui fut l'apprentissage du beau, l'épreuve de l'art.

Et des années passèrent sans amour.

II

Les années sans amour sont comme les journées sans travail : elles rampent, s'allongent, se traînent, — elles comptent double.

A force de pas, de démarches, de fatigues, à force surtout d'années sans amour, Jacques avait vieilli. La brasserie le voyait plus rarement ; et pourtant l'aimait-il, cette brasserie, avec le Gambrinus sculpté, les paysages de Suisse, — tout bleus et verts, — et les chopes massives, aux fermoirs d'argent ou de cuir ! Seul toujours, volontairement seul, Jacques ne s'en allait plus promener, comme jadis, le long de la Bièvre ou de l'Yvette, là où résonnent, où gazouillent plutôt, ces adorables noms de petites villes : Palaiseau, Orsay, Chevreuse... Jacques travaillait sans inspiration, rabotait sa pensée, s'attristait. Ce fut par un jour de printemps que la véritable mélancolie lui vint.

Il y a ainsi des matinées lumineuses, des

puis reçut en 1879 le commandement du 12e corps et, enfin, la croix de grand officier le 3 février 1880.

Du 12e corps, M. le général Schmitz passa au commandement du 9e, à Tours, qui lui fut enlevé à la suite d'un incident qui eut alors un grand retentissement et que nous croyons devoir rappeler.

On sait que le général Boulanger, ministre de la guerre, ordonna le déplacement de deux régiments de cavalerie dont les radicaux avaient dénoncé les officiers à la Chambre, lesquels furent envoyés de Tours à Nantes et Pontivy. Le général Schmitz, que les journaux représentèrent comme l'instigateur de la mesure, répondit par cet ordre du jour : « Les journaux qui m'imputent une adhésion silencieuse à la mesure prise ont menti. » Le général Boulanger, irrité de ce désaveu public, mit en disponibilité le commandant du 9e corps. Que de félicitations, on s'en souvient, furent adressées, pour ce haut fait, par les républicains au général Boulanger, leur héros d'alors !

Pendant son stage à Tours, le général Schmitz avait été élevé à la dignité de grand-croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Mis hors cadre le 2 février 1886, M. le général Schmitz avait été classé dans la section des généraux maintenus dans la limite d'âge dans les cadres de l'activité ou de la disponibilité.

A sa mort, il comptait 54 années de services, 14 campagnes et cinq citations à l'ordre de l'armée.

Le général Schmitz emporte l'estime et les regrets de tous ceux qui l'on approché ou qui ont servi sous ses ordres.

Les obsèques du général Schmitz seront célébrées à l'église Saint-Pierre de Chaillot, demain samedi, à midi. Le défunt était ancien commandant de corps d'armée et grand-croix de la Légion d'honneur ; les honneurs militaires lui seront rendus en cette qualité. L'inhumation définitive se fera par la suite à Pontoise. Le corps, en attendant, et à l'issue de la cérémonie religieuse, sera déposé dans un caveau de l'église.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 février 1892.

Divers bruits ont servi aujourd'hui à donner au marché une physionomie qui tranche avec celle des mois précédents. Les baissiers en ont profité pour influencer les rentes, en affirmant que l'état de maladie déjà connu de M. Rouvier s'était aggravé. Le 3 0/0 ancien a reculé de 95.70 à 95.50. Le Nouveau reste à 94.65 et le 4 1/2 à 105.05.

La Rente Italienne faiblit de 91.20 à 90.80. L'Extérieure est à 62 11/16. Le 3 0/0 Portugais se maintient ferme à 29 3/8. Il serait question de rétablir la commission de la Dette, telle qu'elle fonctionnait avant 1889. Les fonds Russes sont sans changement.

On a mis en circulation des bruits de toute sorte touchant les sociétés ; on a parlé de suicide et d'arrestations, mais il n'y a rien de vrai dans ces racontars de Bourse. Il n'est pas exact que la Banque de Paris doive réduire son dividende, elle distribuera la même somme que pour le précédent exercice. Elle remonte à 637 après 632. Le Crédit Foncier faiblit à 1197. Le Crédit Lyonnais est à 790. La Société Générale se maintient à 473.75. Le Comptoir d'Escompte perd le cours rond de 500 et clôture à 490. La Banque d'Escompte est en nouveau recul à 225 fr.

La souscription aux obligations du Chemin de fer national de l'Equateur, ouverte jusqu'à demain, porte sur 94,000 titres au prix de 427.50 remboursables à 500 fr. et rapportant 25 fr. d'intérêts nets d'impôts. Ce titre jouit d'une garantie de l'Etat d'un revenu de 2,800,000 fr. pendant 33 ans.

L'action des Voies ferrées Economiques cote 535 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Chemins de fer de l'Etat

LIGNE DE PARIS A SAINTES

Arrêt du train express n° 87 à VIVY, à dater du dimanche 14 février 1892

L'administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à dater du dimanche 14 février 1892, le train express n° 87, partant de Paris (Montparnasse) à 7 heures 55 matin, s'arrêtera à la station de Vivy pour y prendre et y laisser des voyageurs.

Arrivée à Vivy	1 h. 29 soir
Départ de Vivy	1 h. 30 soir
Arrivée à Saumur (Orléans) .	1 h. 40 soir

Le train express n° 87 n'admet en 2e et 3e classes que les voyageurs à plein tarif ; en outre, les voyageurs de 3e classe ne sont admis dans ce train que lorsqu'ils ont à effectuer un trajet d'au moins 100 kilomètres, ou lorsqu'ils sont munis de billets directs en provenance ou en destination des embranchements et des lignes correspondantes.

Sont considérés comme voyageurs à plein tarif les voyageurs porteurs de billets de place entière (billets simples ou billets d'aller et retour), les voyageurs de billets à demi-tarif délivrés conformément au tarif commun des cartes de circulation à demi-place, les enfants de 3 à 7 ans munis de billets de demi-place et les militaires voyageant isolément ou en détachement de moins de 21 hommes.

Le train express n° 87 ne transporte ni chevaux, ni bestiaux, ni voitures.

Les expéditions de messagerie n'excédant pas 5 kilogrammes *par expédition* sont seules admises dans le train express n° 87 à la condition d'être remises dans les délais réglementaires et d'être en provenance et en destination des gares et stations desservies par ce train.

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général de Maine-et-Loire se réunira, en session extraordinaire, la semaine prochaine pour délibérer sur certains points du raccordement de la ligne de Noyant à la gare Saint-Laud.

Une seule séance suffira pour trancher cette unique question ; elle aura probablement lieu mardi, mais le décret de convocation n'a pas encore été signé par le ministère.

BULLETIN ASTRONOMIQUE

La Terre. — Au milieu de février elle sera à la distance de 186,678,000 kilomètres du Soleil, s'éloignant toujours sur la ligne ellipsoïdale.

Mercure. — Ne sera guère visible qu'à la fin du mois.

Vénus. — Voici la brillante planète, l'*étoile du Berger*, revenue à la meilleure situation pour nous. Pendant plus de trois heures elle est visible le soir, depuis le coucher du soleil jusqu'à huit heures et demie, heure où elle se couchera à la mi-février. Elle se rapproche de la Terre et se montre dans les lunettes en superbe croissant.

Mars. — Après avoir observé la partie intérieure du cercle que décrit la Terre et où nous ne rencontrons que Mercure et Vénus, regardons en dehors de ce cercle. Nous trouverons d'abord Mars, celle des planètes qui, à son passage le plus rapproché, peut être le mieux observée. Elle n'est visible que de jour en ce moment et seulement par les grands instruments. Mais un peu plus loin nous trouvons le géant des mondes, Jupiter.

Jupiter. — Visible encore le soir pendant quelque temps, mais peu de temps chaque fois, car il se couche dès huit heures. Pendant la première quinzaine de ce mois, Jupiter et Vénus seront tellement voisins que l'œil ne les séparera point. Il sera très curieux et bien beau de voir ces deux corps brillants semblant se rencontrer, bien qu'en réalité ils soient, l'un de l'autre, éloignés de deux cent cinquante millions de lieues !

Saturne. — Visible dans l'Orient dès neuf heures du soir et de plus en plus tôt, la mystérieuse planète est toujours dans la Vierge, s'offrant aux méditations des astronomes de mieux en mieux fixés sur ses formes extraordinaires et changeantes, à cause des effets d'ombre et de perspective que présentent, tantôt l'anneau sur la planète, tantôt la planète sur l'anneau.

JULES QUÉLIN.

ANGERS. — Mercredi, vers midi, un accident de voiture est arrivé dans la rue Paul-Bert, presque en face du Haras.

Un des chevaux attelés au landau de M. le sénateur Blavier ayant, dans une ruade, enfourché la flèche, l'attelage s'est emporté, mais a pu être heureusement arrêté assez promptement par les nombreux passants qui se sont jetés à la tête des chevaux ; ce qui a permis à M. Blavier et à sa famille de descendre de la voiture.

Tout se serait donc réduit aux dégâts matériels produits par les ruades du cheval, si le cocher qui cherchait à le dégager n'avait été atteint d'un coup de pied qui lui a fait une blessure profonde sur la rotule de la jambe gauche.

Après les premiers soins donnés très obligeamment au blessé dans l'hôtel de Clavière, il a pu être ramené en voiture à son domicile, où M. le docteur Larivière, mandé aussitôt par M. Blavier, a constaté que la rotule ne paraissait pas fracturée et que quelques jours d'un repos absolu suffiraient à la cicatrisation de la plaie.

NOUVELLES DU VIGNOBLE

On écrit de Bourgueil au *Moniteur vinicole* :

« Nous approchons de l'époque des soutirages, et je crois le moment favorable aux achats, car, cette opération faite, les propriétaires sont ordinairement plus tenaces.

» Quoique les affaires aient manqué d'entrain jusqu'ici, il s'est constamment traité quelques caves, tant dans notre vignoble de Bourgueil que dans le Chinonais.

» Aujourd'hui que l'on peut apprécier sérieusement la qualité, on reconnaît qu'elle est supérieure à ce que l'on croyait au début : belle couleur vive, du bouquet, de la finesse.

» Les vins rouges nouveaux, 1er crus, se vendent de 120 à 130 fr. et les crus secondaires de 85 à 110 fr. suivant mérite, logés, la pièce 220 litres environ. Les vins rouges ordinaires de cépages communs se vendent de 55 à 70 fr., et sont assez demandés. Ils se recommandent par leur fraîcheur et leur bon goût.

» Il reste encore quelques 1889 dont la qualité est remarquable : 1ers crus, de 180 à 200 fr. ; 2es crus, de 125 à 150 fr. suivant choix, la pièce, logés. »

LE GÉNÉRAL SCHMITZ A TOURS

Voici en quels termes le *Soleil* raconte l'incident dont nous parlons plus haut et dont la presse s'est si longuement occupée :

« Le général Boulanger, alors ministre de la guerre, ayant frappé deux régiments de cavalerie, le 3e dragons et le 2e chasseurs, qu'on accusait d'une sympathie trop vive pour la société de Touraine, et ayant subitement ordonné leur départ pour une autre garnison, on prétendit que le commandant du 9e corps avait été consulté et avait abandonné ses deux régiments sans défense à la colère ministérielle.

» Le général Schmitz n'était pas homme à courtiser le pouvoir au préjudice de ses subordonnés. Il ne voulut pas qu'on lui attribuât une part quelconque dans une mesure de défaveur absolument imméritée et prise, par le

---

fêtes du bleu, qui vous font mal dans le cœur. Peut-être souffrons-nous de la gaîté des choses, comme les veuves de marins maudissent l'impassibilité de la mer : elle a beau être gaie, la vie, et rire, et sentir le lilas, — elle ne nous rend pas tout ce qu'elle a pris ! Quand il pleut, qu'il fait bourrasque ou neige, la douleur ne peut pas entrer : notre âme s'est close pour dormir. Mais que les arbres fleurissent, que l'air soit tout rempli de mains et de paroles caressantes, — alors, n'est-ce pas ? si peu qu'on ait pleuré, si rarement qu'on ait souffert, comme elles se réveillent, les souffrances ! Cette jeunesse des choses vous montre du doigt vos cheveux gris. Mille amertumes se confondent : le souvenir, sans doute, le sanglot plus fort de l'être intime, de l'hôte, du bourreau, et puis aussi, — c'est lâche et honteux à dire ! — je ne sais quelle jalousie envers ce qui fleurit et chante, ce qui brille. En vérité, le printemps est le grand découvreur des plaies ; et c'est : « Achetez mes belles violettes ! » cette puberté des choses, cet air nouveau et câlin, ce ciel rayonnant entre deux averses, ce ciel frais, réchauffant, presque aussi beau que la terre, tout cela navrait le cœur de Jacques.

Instant après instant, comme il errait dans le silencieux parc de Montsouris, ce grand naïf de Jacques, sentimental comme les faux blasés, se laissait gagner par le souvenir, inquiéter par la solitude. Après quatre heures de promenade, de vains efforts vers la distraction, de résolutions et de déroutes, Jacques s'était pris à fredonner de nouveau, sur un mode très lent, dans un ton très bas, la vieille mélodie du départ ancien. D'abord il la murmura pour ne plus entendre, dans l'allée voisine, les lamentations aigrelettes d'un orgue de Barbarie ; il la continua inconsciemment, la poursuivit par plaisir, s'y complut par volupté mélancolique. Il la chanta si bien, se plongea si profond dans ces choses mortes, que, le lendemain, il partait pour Chérisy.

III

Chérisy est un de ces villages du Valois, pas bien loin de l'Oise, très près de la forêt. Non de la grande forêt majestueusement effrayante : il y a là trop de grandeur, trop d'inconnu, de frissons, un silence trop mystérieux pour que le cœur s'y sente à l'aise. Tandis qu'ici, tout étroits et familiers, les petits paysages assoupissent le cœur et le rassurent. Si Jacques l'aime, ce coin de Chérisy, c'est d'abord parce qu'il y a sa vieille mère, la pauvre maman Heurlin, qui tient le bureau de tabac, et n'en est pas plus fière pour cela ! Et puis de vieux amis lui restent, des camarades d'enfance, ses anciens partenaires de billes et de pile-ou-face. Sans doute quelques-uns, bûcherons, paysans, ne le reconnaîtront plus : ils s'intimideront devant ce Parisien aux moustaches travaillées. Mais, pour deux ou trois timides, il y aura plus d'un compagnon sans embarras, de ceux qui redeviennent des intimes, du coup, tout franchement, dès qu'on a bu ensemble une bouteille et fait une partie de bouchon. Et la bonne vie va recommencer, affectueuse, tranquille, avec ce pas léger des joyeuses heures. Le matin, ce sera le réveil dans le grand lit campagnard, sous les rideaux couleur puce, et en face du joli ciel bleu, — un ciel comme il n'y en a qu'à Chérisy ! Jacques sautera du lit, vivement, et ouvrira la fenêtre toute large. Il regardera le bout de clocher trapu, avec ses fentes où nichent les hirondelles, puis le mur derrière lequel vieillissent les trois peupliers maigres, et l'« arbre de la liberté » à moitié sec, et, par delà un fouillis d'abattis, de planches amoncelées, la petite place où se dressent les étalages pour le marché. De l'école, qui touche le bureau de tabac, montera, par la porte et la fenêtre ouvertes, le bourdonnement que font les petits, le murmure de l'A B C. D'autres fois, ce seront les chants des gamins, et leurs cris au sortir de la classe, et la rude voix de l'instituteur. Avez-vous remarqué que tous les instituteurs ont le verbe haut ? Et, maigre ou replet, l'instituteur de Chérisy ne manquera pas à ce devoir professionnel.

Puis il y aura d'autres joies... En s'habillant, devant le mur où Napoléon fait face à M. Thiers, et où pend encore le rameau de buis bénit, Jacques s'amusera à retrouver, au fond de sa mémoire, de vieux airs dormants, — rondes villageoises, noëls patois, ou musiques à la Massenet. Il les sifflotera, en s'accompagnant des doigts sur la vitre, en face du paysage lumineux. Alors il oubliera ses propres œuvres, à lui, et leurs succès, et leurs déboires ; et ce sera si délicieusement bon, de savourer l'art ainsi, sans souffrance, en ne créant plus, en ne s'arrachant plus l'âme, mais en admirant les œuvres des autres, et en les chantant pour se bercer soi-même !

(A suivre.)

ministre, à l'instigation de quelques meneurs radicaux. Il adressa immédiatement au général Baillod, qui commandait la brigade de cavalerie si injustement punie, l'ordre de réunir ses officiers, et de leur dire uniquement ceci : « Les journaux qui m'imputent une adhésion silencieuse à la mesure prise ont menti ! »

» Le général Boulanger se montra très irrité de ce désaveu public. Il avait espéré que le général Schmitz endosserait aux yeux de l'armée et de la population une partie du blâme qu'il méritait en sacrifiant l'armée aux politiciens haineux; en se voyant découvert par le commandant du corps d'armée, il éclata sans ménagement. Le général Schmitz fut mis aussitôt en disponibilité. »

LES DÉBALLAGES

On lit dans l'*Avenir de la Sarthe* :

« La maison de déballage qui s'intitule : « Magasins généraux du Tissu » et qui est venue s'installer au Mans pendant quelques jours, vers la fin du mois dernier, n'a véritablement pas de chance.

La veille de son départ, plusieurs commerçants de notre ville ont assigné son administrateur devant le Tribunal de commerce pour concurrence illicite.

Mais nous croyons savoir que, de ce chef, l'établissement dont il s'agit s'en tirera à bon compte, l'instruction n'ayant pu, au cours de son enquête, établir d'une façon bien caractéristique le fait d'une concurrence illicite ou déloyale.

Il n'en sera pas de même à Saint-Nazaire, où un groupe de négociants a intenté contre la maison des « Magasins généraux du Tissu » une action analogue.

Cette action est basée sur les motifs suivants :

« Atendu que l'administrateur a établi à Saint-Nazaire, rue de l'Océan, un déballage de tissus ;

» Qu'il a annoncé ce déballage par des affiches et des insertions dans un journal de la localité;

» Que cette publicité porte un préjudice des plus graves aux commerçants de Saint-Nazaire et constitue un fait de concurrence déloyale que les Tribunaux doivent réprimer ;

» Qu'elle repose sur des faits inexacts ou erronés;

» Qu'elle énonce notamment que la maison est chargée de la vente par un groupe d'industriels français; que cette vente n'est qu'une conséquence de la crise actuelle; qu'une grande partie des marchandises provient de la faillite de la *Ville de Paris*. »

Les requérants concluent à la condamnation de l'administrateur en cinq mille francs de dommages-intérêts, à des insertions dans les journaux, à la suppression de toute publicité, cessation de cette concurrence déloyale sous une contrainte de cent francs par chaque contravention relevée dans l'avenir.

L'*Avenir de Rennes* croit que l'affaire viendra prochainement devant le Tribunal de Saint-Nazaire, et, sans rien préjuger de la décision des juges, il estime que les commerçants de cette ville auront gain de cause. »

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'issue du procès.

Nomination d'un avoué

Par décret du Président de la République, M. Fernand Brottier, ex-avocat à la Cour d'appel de Poitiers, a été nommé avoué près le tribunal civil de Poitiers.

L'INSTRUCTION GRATUITE

Extrait du *Journal de la Vienne* :

« Il y a dix ans, je fréquentais l'école de ma commune avec mon frère. Sans être de grands savants, nous étions cependant assez forts. La preuve, c'est que je signe encore mon nom sans faute d'orthographe.

» Notre père payait, pour chacun de nous, 12 fr. de rétribution scolaire : total 24 fr. Ajoutons à cette somme 11 fr. 25 de fournitures et vous arriverez à un total de 35 fr. 25.

» J'ai entre les mains la quittance de ladite somme de 35 fr. 25.

» *L'école alors n'était pas gratuite*. Or, l'an dernier, les deux enfants de mon frère, âgé l'un de dix ans et l'autre de douze, ont fréquenté la même école, mais gratuitement. Savez-vous ce qu'ils lui ont dépensé en livres et en fournitures ? Leur père en a payé pour 39 fr. 75.

» Donc, l'école payante coûtait à mon père 35 fr. 25 et la même école gratuite coûte à mon frère 39 fr. 75. C'est sans doute là ce qu'on appelle le progrès dans le bien-être et dans la liberté.

» Pour moi, l'école gratuite m'a tout l'air de ressembler à la justice gratuite.

» Qu'en pensez-vous, pères de famille ?

» F. Dubois. »

Après toute une série de douloureuses épreuves, M. Gennevraye est sorti de la maison de santé de Suresnes, où il se trouvait depuis qu'une ordonnance de non-lieu avait été rendue en sa faveur.

L'auteur de la *Ciguë* est aussitôt retourné chez lui, 27, avenue de Wagram. Il n'a trouvé, dans son appartement, que ses domestiques.

Sa femme et son enfant avaient été emmenés à Nantes par son beau-père, M. Grignon-Dumoulin. Mais tous deux viendront bientôt le rejoindre. Il déclare que sa femme lui a annoncé son retour par dépêche.

Dernièrement, le tribunal de la Seine a repoussé la demande de déchéance paternelle formulée contre lui par M. Grignon-Dumoulin.

Ce jugement n'est que provisoire. Pour le rendre définitif, M. Gennevraye va se soumettre une derniére fois à l'examen du docteur Mottet, ce qui, dit-il, est une simple formalité.

HAUTEUR DE LA LOIRE A SAUMUR

Le 5 février 1892

A midi : 2m »».

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Grippe et influenza

Dans la séance du 2 février de l'Académie de Médecine de Paris, on s'est occupé notamment de l'épidémie actuelle.

La grippe, dit M. Ollivier, est, à n'en plus douter, une maladie infectieuse, transmissible par contagion. Sommes-nous impuissants contre elle au point de vue prophylactique? La cause la plus prédisposante, la mieux connue, est le froid humide; il faut le rappeler à la population et l'engager à tout faire pour se défendre contre les occasions de refroidissement. A côté de cette recommandation un peu banale, M. Ollivier croit devoir insister sur l'usage de l'huile de foie de morue à titre prophylactique.

Dans le cours de l'épidémie de 1890, il en a fait prendre à trente enfants; ils n'ont pas eu un seul cas de grippe, tandis que plusieurs de leurs frères et amis qui n'en absorbaient pas en furent atteints. Dans l'épidémie actuelle, M. Ollivier n'a eu jusqu'à présent qu'un seul cas de grippe chez ses malades qu'il a mis systématiquement à l'huile de foie de morue; celui qui a contracté le mal était un tuberculeux.

Il fait prendre de préférence le médicament au milieu du premier déjeuner, à la dose de une à deux cuillerées à soupe. Faut-il y voir une action spécifique? M. Ollivier ne le croit pas; mais on peut lui attribuer une action tonique puissante sur l'organisme.

M. Le Roy de Mérincourt fait observer que beaucoup de personnes ne peuvent supporter l'huile de foie de morue.

D'autre part, il est aujourd'hui devenu extrêmement difficile d'établir le diagnostic de la grippe ou influenza; on lui attribue toutes sortes d'accidents, surtout si le médecin a eu le regret de perdre son malade.

Sa prophylaxie, dans de telles conditions, est singulièrement difficile. Faudrait-il isoler préventivement à outrance, arrêter la vie sociale?

M. Ollivier dit qu'il ne donne l'huile de foie de morue qu'à titre prophylactique, à faibles doses, au commencement, au milieu et à la fin du repas. Ainsi administrée, elle est généralement très bien supportée, comme en témoignent les nombreuses observations qu'il en a pu recueillir.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 1er février

M. Schlœsing analyse une note de M. Aimé Girard relative à la façon dont se comportent les feuilles et notamment celles de la pomme de terre vis-à-vis des composés cuivrés destinés à combattre leurs maladies.

M. Girard a voulu savoir surtout si les eaux de pluie ne lavaient pas les feuilles au point de les débarrasser rapidement des sels de cuivre dont on les saupoudre. Il a fait des plantations; il a combiné un système de pluies artificielles, très fortes, plus faibles, longues et courtes. Il a saupoudré les feuilles avec les différentes bouillies de cuivre employées, et il est arrivé aux conclusions suivantes. La bouillie bordelaise, la plus employée, est celle qui résiste le moins.

Après une pluie d'orage, les feuilles perdent 50 0/0 ; une pluie forte, 34 0/0 ; une pluie faible, 13 0/0. Avec la bouillie cupro-sodique, les résultats sont meilleurs ; les chiffres précédents sont diminués de moitié. Mais c'est la bouillie imaginée par M. Michel Perret, de Lyon, qui a le plus de résistance. Cette bouillie n'est que de la bouillie bordelaise à laquelle on ajoute par hectolitre 2 kilog. de mélasse.

Or, M. Girard trouve qu'une pluie d'orage n'enlève aux feuilles que 11 0/0. Une forte pluie, rien; une faible pluie, rien. La mélasse fait adhérer aux feuilles le sulfate de cuivre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JANVIER-AVRIL 1892

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, N° 34 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille de 1re et de 2e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn,

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

FAITS DIVERS

Voici la liste des colonels ayant débuté comme simples soldats :

Colonels d'infanterie : 10e de ligne, Marcel, décoré de la médaille militaire; 28e, Willemin; 70e, Spezino ; 74e, Abria; 76e, Delbos; 77e, Tanchot ; 109e, Brochier, décoré de la médaille militaire; 117e, Chaumont; 156e, Zieger; 161e, de Maritan; 2e tirailleurs, Vidal de Lausun.

Colonels de cavalerie : 11e cuirassiers, Delafont; 6e dragons, de Buros; 7e, Vorroquier; 21e, de Berrmingham; 27e, Olivier; 9e chasseurs, Prunier ; 16e, de la Valette; 20e, Loth.

Colonels d'artillerie : Bidegain, directeur à Verdun; Stiltz, directeur à Besançon.

Père et fils conscrits

On signale un fait vraiment original qui s'est produit cette année, au tirage au sort, dans la commune de Crancey (Aube).

Cette commune compte environ 450 habitants ; deux conscrits seulement figuraient sur les listes et ces deux conscrits sont le père et le fils.

Le père, Henri Brünns, est âgé de 44 ans. Il est d'origine hanovrienne. Il habite la France depuis l'annexion du Hanovre à la Prusse; mais il s'est fait naturaliser cette année seulement et vient, en application de la loi, de tirer au sort.

Le fils s'est engagé au régiment de sapeurs-pompiers, et il a atteint cette année l'âge du tirage au sort.

Les curiosités du tirage au sort

Un fait très rare vient de se produire à Neufchâtel-en-Bray, dans le département de la Seine-Inférieure.

Onze communes de l'arrondissement n'ont présenté aucun conscrit au tirage au sort et onze autres communes n'en ont présenté chacune qu'un.

La cause: le petit nombre d'enfants nés pendant l'année terrible.

Une fortune pour 40 centimes !

Un correspondant russe écrit :

« Avant-hier une pauvre femme de Cronstadt a acheté une vieille jaquette chez une juive ambulante pour 15 kopecks (40 centimes). En arrangeant la doublure de la jaquette qui était très usée, la pauvre femme a trouvé cousu dedans un billet de l'Emprunt russe avec primes, et 25 roubles en monnaie papier.

» Vérification faite, le billet de loterie a gagné 40,000 roubles (120,000 francs). »

Actualité : On demandait hier au docteur X... quelle différence il y a entre la grippe et l'influenza.

— C'est bien simple, répondit-il ; quand on guérit, c'est la grippe ; quand on en meurt, c'est l'influenza.

Pont-des-Eaux (Puy-de-Dôme), le 10 août 1891. — Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que j'ai obtenu d'excellents résultats avec vos Pilules Suisses. C'est un purgatif très efficace, léger, ne produisant pas les inconvénients des préparations analogues. J'en ai obtenu de bons résultats dans des cas de constipation habituelle, là où tout autre remède avait échoué. Docteur Duché.

A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

MARCHÉS

DOUÉ, *1er février*

Froment, l'hect. de 77 kil. 1/2, 19 fr. — Seigle, l'hect. de 75 kil., 11 fr. — Orge, l'hect. de 65 kil., 11 50. — Avoines, l'hect. de 50 kil., » à » »». — Pommes de terre, le double-déc., 70 à 80. — Foin, la charretée de 1,050 kil., 100 à 110 fr. — Paille, 40 fr. — Volailles, la couple, 2 75 à 4 50. — Œufs, la douzaine, » 80.— Beurre, le demi-kil, 1 20. — Petits vins blancs des environs, barrique de 230 litres, 50 à 70 fr. — Petits vins rouges, 25 à 30 fr.

SABLÉ, *1er février*

Froment nouveau (l'hect.), 19 50. — Orge, 9 75. — Avoine hiver, 9 50. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Poules, la couple, 6 fr. — Poulets, 2 50 à 3 50. — Canards, 4 50. — Oies grasses (le kil.), 1 20 à 1 30. — Oies courantes (la pièce), 7 à 9 fr. — Œufs (la douzaine), » 80 à 90. — Pommes de terre (l'hect.), 4 à 4 50.

CIRCULAIRE FINANCIÈRE QUOTIDIENNE

De la plus grande utilité pour toute personne opérant à terme. Conseils impartiaux et appréciations puisées aux meilleures sources. Donne les cours de 4 heures. Adressée *gratuitement* 2 mois, sur demande affr. à M. MARIO, Rédact., 71, rue Ste-Anne, Paris.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre,
26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

Paul GODET, *propriétaire-gérant.*

Étude de Me RONDEAU, avoué-licencié à Cholet.

ADJUDICATION

Le Mercredi 10 Février 1891, à une heure du soir,

En l'étude de Me LOISEAU, ancien notaire à Cholet,

D'UNE PROPRIÉTÉ

PORTANT POUR ENSEIGNE :

Hôtel de l'Europe

Située ville de Cholet, à l'angle de l'avenue Gambetta et de la rue des Bons-Enfants.

Mise à prix : 60,000 fr.

Le même jour, vente aux enchères du matériel et de l'achalandage dudit hôtel,

Sur la mise à prix de : 25,000 fr.

La cave sera prise en plus à dire d'expert.

Bail de 15 ans est donné à l'acquéreur du matériel au prix de 3,600 fr. par an, impôts en plus.

CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR : 2,000 FR.

Pour la vente du matériel, s'adresser à Me DOUET, avoué à Cholet, liquidateur judiciaire Banchereau. (70)

A VENDRE

DEUX MAISONS

Avec Jardin

D'UN SEUL TENANT

Au Bois-Brard (Saint-Florent)

Contenance totale : 8 ares 25 centiares

S'adresser à Me BRAC, notaire.

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n° 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n° 60. (610)

A LOUER

PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Bois-Brard (Pont-Fouchard).

S'adresser au bureau du journal.

A céder de suite

ATELIER DE FORGERON

SERRURIER ET TAILLANDIER

A Villebernier.

S'adresser à M. CONSTANT, qui l'exploite, à Villebernier.

Spécialité de mise en bouteilles

F. BREBION

Tonnelier-Champagniseur

6, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 6, Saumur.

LA

Réglisse Sanguinède

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.

0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE une *bonne Pompière* et un *bon Pompier* à la MAISON CRÉMIEUX. — Inutile de se présenter sans références.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n° 4,

Avec écurie, remise et grand jardin.

S'adresser à Me BRAC, notaire.

A CÉDER

Magasin d'Épicerie et de Mercerie et Buvette.

Rue du Pressoir-St-Antoine, 15.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

Mmes NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et Cie

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

La maison *GARANTIT* toutes les réparations dont elle se charge.

700 *Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement*

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La *Mode illustrée*, tout en restantce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, *sans augmentation deprix*, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'*essai*, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis a toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et *en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.*

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — *Quatrième édition*, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

A VENDRE

Jument baie, 5 ans, très douce. Se monte et s'attèle.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue St-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Pétersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion

des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(36e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Fromages Extra

Camembert (double-crème)		0.60
Ferté		0.65
Petit Brie		0.45
Gruyère extra	1/2 kil.	0.90
— Emmenthal	—	1.20
Hollande	—	1.20
Roquefort	—	1.60
Port Salut	—	1.50
Brie (véritable)	—	1.40
Muns er	la boîte	2.50

Choucroute	1/2 kil.	0.20
Saucisses fumées	2 pour	0.25
Poitrine fumée	1/2 kil.	1.50
Jambon désossé	—	1.60
Saucisson de Lyon	—	3.50

Pâtés de Foies gras truffés

de Strasbourg et de Ruffec

1.75, 1.90, 2.75, 3.75, et 5 fr.

Pâtés d'alouettes de Pithiviers, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lièvres

CHAMPIGNONS FRAIS. TOUS LES JOURS

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 FÉVRIER

FONDS	
3 0/0	95 60
3 0/0 1891	94 70
3 0/0 amortissable	97 —
4 1/2 1883	104 9[illegible]
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	
Oblig. 1855-60 3 0/0	550 —
— 1865 4 0/0	535 —
— 1869 3 0/0	422 —
— 1871 3 0/0	408 75
— 1875 4 0/0	531 —
— 1876 4 0/0	531 75
— 1886 3 0/0	412 —
Bons de liquidation	— —

VALEURS FRANÇAISES — ACTIONS	
Banque de France	4475 —
Banque d'Escompte	237 50
Comptoir national d'Escompte	490 —
Crédit Foncier	1205 —
Crédit Industriel et Commercial	555 —
Crédit Lyonnais	793 75
Crédit Mobilier	147 50
Dépôts et Comptes courants	— —
Société Générale	475 —
Est	550 —
Paris-Lyon-Méditerranée	1475 —
Midi	1255 —
Nord	1745 —
Orléans	1520 —
Ouest	1058 75
Compagnie parisienne du Gaz	1435 —
Transatlantique	550 —
Canal de Panama	19 75
— Suez	2660 —
VALEURS ÉTRANGÈRES	
Autrichien 4 0/0 or	90 —
Dette d'Egypte 6 0/0	482 —
Extérieur 4 0/0	62 60
Hongrie 4 0/0 or	92 80
Italie 5 0/0	— —
Portugal 4 1/2 1888	218 —

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	
Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	399 —
— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	484 —
— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	480 —
— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	479 —
— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	419 50
— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	480 —
CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
Est 3 0/0 anc. r. à 500	650 —
P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	632 —
Midi 3 0/0 ancien r. à 500	— —
Nord 3 0/0 r. à 500	447 —
Orléans 3 0/0 r. à 500	— —
Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	445 75

VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
Compagnie parisienne du Gaz	523 —
Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	367 —
Panama 6 0/0 1re série remb. à 1,000	19 —
— 6 0/0 2e série — —	19 —
— obligations à lots	85 —
Suez 5 0/0 remboursable à 500	612 25
FONDS ÉTRANGERS	
Emprunt russe 1862 5 0/0	— —
— 1889 4 0/0	95 —
Consolidés 4 0/0 1re série	93 85
— — 2e —	— —
VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	445 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,